

LA FRANCHISE HAUT-SAVOYARDE BOX EN LOC CONTINUE SON EXPANSION

Pour l'ouverture de sa 3^{ème} franchise, Box en Loc spécialiste du self-stockage 100% digital traverse la France pour s'implanter en Région Bretagne.

Box en Loc annonce la signature le 25/06/2024 d'un 3^{ème} contrat de franchise avec Côme ALEXANDRE d'Argentré du Plessis (35), dont l'ouverture est prévue cet automne et qui portera à 10 le nombre de centres arborant l'enseigne.

Le Self-stockage vu par Box en Loc ?

C'est une autonomie totale du client qui peut réserver en ligne son box, gérer sa location et y accéder 24/24 et 7/7.

Mais aussi une permanence téléphonique pour accompagner les clients qui le souhaiterait ou ne seraient pas à l'aise avec l'informatique.



Anne-Cécile Guimier et Côme ALEXANDRE crédit photo Box en Loc

Pourquoi ouvrir une franchise Box en Loc ?

« Box en Loc est une activité patrimoniale qui procure un complément de revenus et qui s'adresse à des investisseurs débutants ou chevronnés, propriétaires d'un local ou non. Dès la recherche de locaux les porteurs de projets sont accompagnés et soutenus, par un service technique et commercial dédié ainsi que des partenaires marketing et communication, financiers, comptables et juridiques. C'est une entreprise digitalisée sans RH, peu chronophage (1 h par jour) qui permet au franchisé de conserver du temps pour d'autres projets ou activités. »

A propos de Box en Loc

Box en Loc, dont le siège est à Thyez en Haute-Savoie (74), exploite **des centres de self-stockage de proximité** depuis 2008 sous l'impulsion de Jean Claude Bontaz. Depuis sa création, la promesse de l'enseigne est, pour l'exploitant comme pour le client, **d'assurer une autonomie totale** grâce à **une offre 100 % digitale**. A ce jour le réseau compte **9 centres en France** dont **2 en franchise**

CONTACT PRESSE :

Anne-Cécile GUIMIER, responsable de développement

acquimier@boxenlocfranchise.com

06.14.36.41.82